

PROGRAMME DE LA FORMATION

MARDI 22 JUIN

A partir de 15h pour la sortie terrain
RDV devant la mairie de Saint Barthélémy
(38 270)

De 18h à 20h pour la formation en salle
Salle polyvalente de Saint Barthélémy
112 Chemin des écoles



LES OBJECTIFS :

Devant l'accélération du changement climatique et ses conséquences de plus en plus dramatiques pour nos écosystèmes, il est indispensable de mieux cerner ses enjeux et ses problématiques.

À la suite de cette formation, vous... :

- Comprendrez mieux le changement climatique et ses conséquences sur la forêt et la filière forêt-bois ;
- Connaîtrez deux outils récemment développés pour aider les propriétaires dans leurs choix de gestion ;
- Aurez en tête de nombreuses idées pour agir concrètement pour la forêt, la filière forêt-bois et plus largement votre territoire.

CONTACTS :

Charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux :

Amandine PRÉVOST

04 74 59 11 57 - 06 07 50 82 86

cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com

Charte forestière des Chambaran :

Marie-Laure JAS

04 76 36 30 76 - 06 70 64 44 85

cft.chambaran@bievre-isere.com

Association des communes forestières de l'Isère :

Valentin BERLIOUX

04 76 17 22 65 - 07 67 40 30 20

isere@communesforestieres.org

Organisateurs :



Partenaires intervenant :



Financeurs :



Forêt et changement climatique : comprendre pour mieux agir

PROGRAMME

15h - 17h30 : Sortie terrain sur une parcelle forestière :

RDV devant la mairie de Saint Barthélémy

- Visite d'une parcelle dépérissante
- Découverte d'une action concrète
- Échanges sur le terrain

18h - 20h : Formation en salle avec l'ONF et le CNPF :

À la salle polyvalente de Saint Barthélémy

- Les défis du changement climatique : les bases scientifiques et les impacts sur le monde forestier
- Deux outils développés pour aider les propriétaires à considérer le changement climatique dans leurs décisions
- Que préconisent les forestiers ?
- L'urgence d'agir : Quelle politique adopter sur mon territoire et quelles actions mettre en œuvre concernant le changement climatique ?

20h : Fin de la formation

!/ Pensez à vous munir d'un masque pour la partie en salle et d'une tenue adaptée pour le terrain.

Bulletin d'inscription

Inscription gratuite

Merci de nous faire parvenir votre réponse avant le 20 juin 2021 en remplissant le formulaire suivant :

<https://forms.gle/mkGFTtYJ7roFPQde9>

Ou bien par téléphone au 07 67 40 30 20

Ou bien par mail en renvoyant le bulletin ci-dessous à

isere@communesforestieres.org (un accusé de réception vous sera fait)

----- Votre participation

- Je participe à la sortie terrain de 15h à 17h30
- Je participe à la formation de 18h à 20h
- Je viens accompagné de :

Vos coordonnées

Nom et Prénom : _____

Commune : _____

Fonction : _____

Mail : _____

Téléphone : _____



PEFC™

10 - 4 - 141

Participer à une réunion de vulgarisation et d'information fait partie des engagements à respecter pour les propriétaires dont la forêt est certifiée PEFC.

Les Communes Forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes sont reconnues comme organisme de formation par les Ministères de l'Intérieur et du Travail de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du dialogue social.

Organisateurs :



Partenaires intervenant :



Financeurs :

